

Compte rendu de la séance du 07 juin 2021

Président : MANGEART Jean-christophe
Secrétaire de séance : MAHIEUX Caroline

Présents : Monsieur Jean-Christophe MANGEART, Monsieur Damien GALLOIS, Monsieur Ghislain CHEVALIER, Madame Delphine HUSSON, Monsieur Laurent CUVILLIER, Madame Aurore DHONDT, Monsieur Laurent SALLES, Monsieur Yohann CHENET, Madame Caroline MAHIEUX, Monsieur Simon JARJOT(arrivée à 21h000)

Excusés : /

Absents : /

Réprésentés : Monsieur Sébastien JOLY par Monsieur Jean-Christophe MANGEART

Ordre du jour:

- Renouvellement des membres du bureau Association Foncière
- Passage de cable ENEDIS
- 14 Juillet
- Groupe de travail thématique PLUI
- Retour des commissions
- Elections
- Questions diverses

Délibérations du conseil:

Lecture et approbation du compte rendu de la dernière séance.

- **Renouvellement 2021 du bureau de l'AF Faux-Vésigneul (2021 011)**

Après concertation en vue du renouvellement du bureau de l'association foncière, les soussignés ont élaboré localement des propositions communes.

Conformément à l'article 10 des statuts, le nombre des membres du bureau susceptibles d'assurer la meilleure représentation des intérêts en présence est de 12 membres (non compris les membres de droit à savoir le maire, le représentant du Directeur Départemental des Territoires (DDT), ainsi que le ou les maires des communes sur lesquelles ont été réalisées des extensions du remembrement)

- *Les propriétaires dans le périmètre remembre, figurant sur la première moitié de cette liste sont proposés à la désignation de la chambre d'agriculture, à savoir :*

*Françoise BENOIT
Thierry CHAMPAGNE
Ghislain CHEVALIER
Damien GALLOIS
Christophe LAVIGNE
Sébastien SONGY*

- *Pour sa part, et après en avoir délibéré, le conseil municipal désigne en qualité de membres du bureau de l'association foncière, les propriétaires dans le périmètre remembré, figurant sur l'autre moitié de cette liste, à savoir (NOM, Prénom, adresse complète) :*

*Bruno CHOBRIAT
Nicolas CUVILLIER
Thierry HUSSON
Sébastien JOLY
Robert LECRIVAIN
Jean-Paul PELOUARD*

- **Vente du tracteur tondeuse (2021 012)**

Le Maire rappelle qu'en séance du 12 avril 2021 , il avait été décidé que l'ancien tracteur tondeuse serait proposé à la vente aux habitants de Faux-Vésigneul, pour un prix de base de 1400 euros (prix de reprise estimé par Rocha).

Il avait été décidé que si plusieurs personnes étaient intéressées, la vente serait soumise aux enchères.

Le Maire explique qu'une seule personne s'est manifestée. Il s'agit de Mr Laurent SALLES qui se retire de la salle et ne prend part ni aux débats ni au vote.

Le Conseil à l'unanimité,

VALIDE la vente du tracteur tondeuse Kubota à Mr Laurent SALLES, au prix de 1400 euros.

AUTORISE le Maire à signer tous les documents en lien avec cette affaire.

- **Passage de cables ENEDIS (raccordement du parc éolien de Cheppes):**

Le Maire rappelle que la convention de passage sur le chemin de finage avait été refusée. ENEDIS a informé la commune de son intention de passer dans le village, par un recommandé.

Le Conseil est CONTRE cette solution, par crainte d'un réseau HTA traversant le village à une grande proximité du réseau d'eau. L'avis du conseil est de reprendre la première solution proposée, qui serait moins mauvaise. Un retour sera fait à ENEDIS(délai de 1 mois) et une négociation devra être menée .

- **14 Juillet :**

- Déclaration feu d'artifice faite

- Animation : proposition de reprendre le même groupe d'artistes (Calou)

qu'en 2019 : validée

- Repas : proposition de formule Barbecue géant : Choix du Traiteur des Ardennes pour un cout évalué à environ 17,80 par personne

- Réunion à programmer fin juin pour l'organisation

- Info avec bulletin d'inscription à distribuer

- Prix des repas pour les extérieurs fixés à 14 euros pour les adultes et 7 pour les enfants (de 3 à 14 ans)

- **Groupe de travail PLUI :**

- représentants par commune : JC Mangeart/ C Mahieux et G Chevalier

- rappel aux conseillers de s'inscrire aux commissions pour les intéressés

- **Retour des commissions:**

- Voiries: réflexion approfondie à mener pour demande de subvention début 2021. Consultation à faire pour un AMO afin d'établir un avant-projet pour les trois traverses

- rappel de civisme à faire aux habitants par rapport à l'entretien des trottoirs et fils d'eau devant leur habitation : la balayeuse est inefficace à cause des herbes enkystées par manque d'entretien.

- Suite au problème d'inondation d'un garage à plusieurs reprises après de forts orages, l'entreprise COLAS va intervenir et corriger les pentes

- les plants de fleurs sont arrivés : l'agent technique procédera à leurs plantations, avec les plans réalisés par A Dhondt

- **Elections:**

Finalisation du planning de tenue du bureau de vote

Info sur le matériel fourni par la Préfecture (masques, visières, gel et autotests)

- **Questions diverses:**

L'employée en charge de l'entretien des bâtiments est en arrêt et en fin de droit. Un partenariat avec Partage Travail pour 3h/sem pour la remplacer a été mis en place pour le ménage de la mairie et de la salle des fêtes. La personne qui vient est particulièrement efficace et investie; un supplément d' heures devra néanmoins sans doute lui être demandée avec le centre aéré de cet été et la reprise des locations.

La séance est levée à 23h32